

# LE PASSE-TEMPS

## ET LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

SEUL VENDU DANS LES THÉÂTRES DE LYON

## ABONNEMENTS

Six mois..... 3 fr.  
Un an..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, Rue Confort, Lyon

## ANNONCES

Annonces..... la ligne 0,50  
Réclames..... — 1 »

V. FOURNIER, Directeur

## SOMMAIRE

Causerie : Les Courses de Charbonnières.....	Pierre Bataille.
Echos artistiques.....	L. M.
Nos Théâtres.....	X.
Concours du Conservatoire.....	X.
Chanson d'Amis.....	Pierre Brondel.
Figures Lyonnaises : Radotages.....	Jules Tairig.
Par ci, par là.....	Maurice P.
Jeune Femme.....	Emile Besse.
Libre Chronique.....	Franc-Sillon.
Bibliographie.	
Le Cinématographe. — Concerts-Bellecour. — Concert de l'Horloge.	
Revue financière	

## CAUSERIE

## LES COURSES DE CHARBONNIÈRES

Le Comité des courses d'ânes de Charbonnières a tenu — dimanche dernier — sa réunion annuelle.

Le temps était splendide et les ardeurs du soleil tempérées par une fraîche brise du nord.

Pour la onzième fois, le pittoresque hippodrome de Sainte-Luce se trouvait envahi par une foule élégante et joyeuse, avide de voir... et d'être vue.

Être vues, être admirées, n'était-ce pas le rêve depuis longtemps caressé par tant de belles jeunes filles, dont un cadre absolument merveilleux faisait encore mieux ressortir les claires et ravissantes toilettes ?

Il n'est pas téméraire d'affirmer que le champ de courses de Charbonnières est, en été, ce que le Salon de peinture est, en hiver : un endroit admirablement choisi où les familles lyonnaises se rencontrent et se lient, pour la plus grande facilité des unions futures.

D'année en année, le Comité s'est efforcé

de répondre — par des améliorations successives — à la faveur que le public lui témoignait.

Rien n'a été négligé : les tribunes ont été agrandies et embellies, l'accès des piétons et des voitures rendu plus facile, le pesage plus spacieux, les deux buffets mieux installés.

Le champ de courses a véritablement l'aspect d'un champ de fête.

Et comme la Société — en vertu même de son programme — est tenue de faire aussi quelque chose pour les ânes, elle a augmenté dans des proportions considérables les prix qu'elle leur accorde : ces prix atteignent aujourd'hui la somme de quinze cents francs !

Je n'ai pas besoin de rappeler — puisque je fais allusion à ce programme — que la dislocation plus ou moins complète de la race humaine n'y tient aucune place.

Cet honneur est laissé à la Société d'encouragement de la race chevaline.

Sur le turf verdoyant de Charbonnières les fémurs restent intacts et les tibias sont scrupuleusement respectés.

Je l'ai déjà dit : les jockeys n'y courent d'autres dangers que celui de se laisser choir sur une piste gazonnée, moelleuse comme un tapis d'Aubusson, et cela aux joyeux éclats de rire d'une foule qui prend toujours parti pour le coursier.

J'ai le devoir de signaler aujourd'hui une innovation qui — pour n'avoir pas été annoncée à l'avance — n'en a pas moins obtenu un grand succès.

Le programme de dimanche comportait sept courses ; à l'issue de la dernière, l'idée est venue à quelques membres du Comité d'en organiser une huitième : une course de mulets montés par de véritables sportmen.

Le monde sportif avait précisément sur le champ de courses un grand nombre de ses représentants. Le perfectionnement (oh ! combien aléatoire !) de la race che-

valine n'exclut pas celui de la race asine, les deux se complètent ; ils peuvent marcher — je devrais dire : ils peuvent courir — de pair.

Le mulet — produit du cheval et de l'ânesse ou de l'âne et de la jument — possède au plus haut degré les qualités des espèces auxquelles il doit son origine.

Aussi fort que le cheval, aussi vigoureux et aussi adroit que l'âne, il est employé — avec d'inappréciables avantages — dans les pays montagneux : notre artillerie lui demande actuellement une grande partie de sa remonte.

L'expression « être chargé comme un mulet » est un certificat de force et de vigueur qui honore l'espèce.

Le mulet, s'il doit à l'âne ses jambes sèches, sa queue presque nue, ses oreilles longues, lui emprunte aussi son entêtement.

Dans le monde des ânes comme dans le nôtre, on ne saurait exiger la perfection.

Cet entêtement rend son élevage difficile : il est malaisé de faire quitter au mulet la route qu'il veut suivre ; mais une fois entraîné pour la course on obtient de lui des résultats surprenants.

Ce dressage — comme celui de l'âne — réclame des ménagements dont nos braves campagnards se rendent difficilement compte.

Pour vaincre la rudesse et l'opiniâtreté du mulet, plus fait douceur que violence : sa résistance s'accroît avec les coups qu'il reçoit et se change même parfois en une colère terrible.

On l'a vu se précipiter sur l'imprudent qui voulait le contraindre et malheur à celui-ci : un dicton provençal affirme qu'en pareil cas « il n'y a pas de mulet qui ne tue son conducteur. »

Une telle extrémité ne sera jamais à redouter — je m'empresse de le dire — sur le turf de Charbonnières ouvert seulement à des mulets bien élevés et de bonne compagnie.

En tant qu'animaux de selle, la mule et le mulet étaient déjà fort appréciés au moyen-âge.

Les magistrats se rendaient au palais sur des mules; les médecins enfourchaient des mulets pour aller faire leurs visites, et comme visites et audiences se prolongeaient souvent fort tard les domestiques chargés de garder — à la porte — les montures de leurs maîtres, devaient être doués d'une patience angélique.

Cette patience était même passée à l'état de proverbe et l'on disait couramment d'un homme réduit à attendre indéfiniment la conclusion d'une affaire « il garde le mulet ».

Les médecins vont plus vite aujourd'hui, mais les magistrats n'ont guère modifié leur allure : la justice est restée boîteuse.

C'est encore aux pauvres plaideurs à prendre patience.

La taille du mulet se rapproche de celle du cheval. *Machefer*, — qui a pris part à la sixième course, — est d'une petitesse exceptionnelle et doit évidemment passer pour un nain aux yeux de ses congénères, mais — au point de vue de l'agilité et de la beauté des formes — quel remarquable spécimen que *Marquise*, le gagnant de la course des sportmen-amateurs.

Seule la fameuse mule du Pape aurait pu lui rendre des points, à l'époque — bien entendu — où cette mule promenait dans Rome le successeur de Saint-Pierre.

Depuis — ô décadence ! — elle s'est changée en pantoufle au grand étonnement du joyeux Rabelais qui, admis à « baiser la mule du Pape » s'attendait à ce qu'on lui fit tout bonnement embrasser le derrière d'une mule.

La course des mulets montés par les sportmen Berthoud, Valayer, Garin, Cottin, Damour et Fournier, a été le clou de la réunion.

Pareille course sera certainement inscrite au programme de l'an prochain et — prévenus à l'avance — les gentlemen appelés à y prendre part endosseront pour la circonstance l'élégant habit rouge.

Ne vous semble-t-il pas que Charbonnières est appelé à devenir — dans un avenir prochain — le Longchamps de Lyon ?  
Pierre BATAILLE.

## ECHOS ARTISTIQUES

Le compositeur Charles Lecocq est en train d'orchestrer *Le Chevrier*, opéra comique en deux actes, paroles de Michel Carré et feu Marrey.

*Le Chevrier*, qui doit être joué l'hiver prochain à Lyon, sous la direction Vizenini, était destiné à l'Opéra-Comique,

mais ce théâtre est tellement encombré que, dans la crainte d'attendre encore des années avant d'être représenté, M. Charles Lecocq a préféré opter pour la province.

M. Saint-Saëns travaille à son nouveau ballet, dont le livret de M. J. Croze porte comme titre provisoire : *Les Filles d'Arles*.

L'ouvrage comporte trois tableaux : le premier et le troisième se passant dans le même décor ; la musique est très dansante avec une partie comique très développée et rendue symphoniquement d'une façon fort curieuse.

Ce ballet sera donné à la Monnaie, huit jours après à Lyon.

Notre confrère Louis Schneider publie dans la *Revue bleue* une chronique fort intéressante et très documentée sur la question du « Prix des places au théâtre »

D'après notre confrère, c'est au dix-huitième siècle que les prix augmentent successivement et dans de notables proportions. M. Bonnassies, dans sa *Notice historique sur les anciens bâtiments de la Comédie-Française*, nous donne les intéressants détails suivants :

« En 1752, le prix des places est aux premières loges, aux banquettes, aux balcons (avant-scènes), à l'orchestre, à l'amphithéâtre, de quatre livres ; aux deuxième loges, de deux livres ; aux troisième loges, d'une livre dix sols ; au parterre, d'une livre. Mais, lors des premières représentations ou d'un début important, il est tiercé, excepté pour le parterre.

« Vers le milieu du dix-huitième siècle, la coutume s'introduisit de louer les troisième loges à l'année, sous le nom de petites loges. Elles sont alors occupées par de grandes dames qui aiment la comédie et qui s'y rendent en négligé, portant un éventail percé d'un trou, pour voir sans être vues, et apportant des coussins, des chaufferettes, et même leurs petits chiens, usage qui ne laissait pas d'avoir des inconvénients dans certaines pièces, notamment au troisième acte des *Plaideurs* »

Après le tarif de la Comédie-Française, il est utile de donner celui de l'Opéra. Le voici en 1770 :

Premiers balcons, 10 livres.  
Amphithéâtre, 7 livres 10 sous.  
Seconds balcons, 7 livres 10 sous.  
Premières loges, 7 livres 10 sous.  
Secondes loges, 4 livres.  
Troisièmes loges, 3 livres.  
Paradis, 2 livres  
Parterre, 2 livres.  
Loges louées à l'année :  
Loges de face (dites timbales), 3,000 livres.  
Loges de côté (dites chaises de poste), 2,400 livres.  
Baignoires (dites crachoirs), 1,000 livres.

Le prix des places était doublé les jours de première représentation et quadruplé quand le roi assistait au spectacle.

Nous annonçons dernièrement que M. Stéphane Borel, auteur de la *Voix des*

*Chênes* et du *Credo du Paysan*, venait de publier une charmante poésie intitulée *la Chanson du Fouet*. Nous apprenons, avec plaisir, que cette nouvelle chanson vient de valoir à M. Stéphane Borel, une médaille de vermeil, grand module, qui lui a été offerte par M. Léonce de Cazenove.

La *Chanson du Fouet* était dédiée à la Société protectrice des animaux, qui a voulu récompenser les sentiments humanitaires contenus dans cette poétique plaquette.

Feu le ministre Crispi avait prolongé, par décret, les droits d'auteur pour l'Italie en ce qui concerne le *Barbier de Séville*, afin que le Conservatoire de Pesaro, à qui ces droits appartiennent, continue à en profiter. Mais quelques députés viennent d'attaquer le décret comme illégal, et il paraît que le *Barbier de Séville* va tomber dans le domaine public, même en Italie.

L. M.

## NOS THÉÂTRES

### THÉÂTRE DES CÉLESTINS

En dépit d'une chaleur excessive, la représentation donnée mardi dernier par M<sup>me</sup> Hading avait réuni une fort belle salle.

*L'Aventurière*, une des œuvres capitales d'Emile Augier, a permis à la grande comédienne de déployer dans le rôle de Dona Clorinde les qualités scéniques qui ont fait sa réputation ; son succès, comme on devait s'y attendre, a été complet : les bravos et les rappels lui ont été prodigués.

L'excellente pensionnaire de la Comédie-Française était secondée, d'ailleurs, par des artistes de premier ordre au nombre desquels nous avons retrouvé avec plaisir deux anciens pensionnaires des Célestins, MM. Hatier (Don Annibal) et Duquesne (Monte Prade).

\*\*\*

Vendredi, la troupe de tournée Baret a représenté, devant une assistance non moins nombreuse, *l'Age difficile*, comédie en 3 actes de M. Jules Lemaitre, que nous ne connaissions encore que par le succès qu'elle a obtenu à Paris.

M. Saint-Germain, des théâtres du Vaudeville et du Gymnase, remplissait le rôle de *Chambray*.

Le soin apporté à la composition de la troupe faisait prévoir une représentation d'un intérêt exceptionnel ; cette attente n'a pas été trompée.

X.

## CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Les concours publics des élèves du Conservatoire ont commencé le lundi 20 juillet.

Voici les résultats des concours :

**Lundi 20 juillet (Hôtel-de-Ville)**

*Séance du matin*

**PISTON** (professeur M. Gerin) : 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité, MM. Bourgeot et Perret; 1<sup>er</sup> accessit, M. Jabœuf.

**TROMBONE** (professeur M. Venon) : 2<sup>e</sup> prix unanimité, M. Tourbier; 2<sup>e</sup> prix, M. Mermet; 1<sup>er</sup> accessit, M. Garnier.

**COR** (professeur M. Brin) : 2<sup>e</sup> prix, M. Mangier; rappel de 1<sup>er</sup> accessit, M. Rajon.

Membres du jury, MM. Gros, Monet, Mornys, Denys, Sénée, Georges fils.

*Séance du soir*

**VIOLONCELLE** (professeur M. Hugo Bedetti) : classe élémentaire, quatrième concerto de Goltermann, première mention, M. Bedetti; classe supérieure, troisième concerto de Goltermann, deuxième accessit, MM. Rivier et Berthet.

**HARPE** (professeur M. Forestier), concerto d'Oberthur; deuxième accessit, M. Giannini.

**VIOLON ÉLÉMENTAIRE** (professeurs MM. Couard et Roch; morceau du concours, allégo de concert de Ten-Have; première mention, M. Paganetti (élève de M. Roch); deuxième mention, M<sup>lle</sup> Banny (élève de M. Roch); M. Fusy (élève de M. Couard); troisième mention, M. Chanel (élève de M. Couard).

Membres du jury, MM. Gros, Vautier, Vizontini, Rinuccini, Vanel, Isaac.

**Mardi 21 juillet (Hôtel-de-Ville)**

*Séance du matin*

**FLUTE** : Morceau de concours, solo de Tulou. MM. Dame, premier prix; Malleval, deuxième prix; Morin et Londe, premiers accessits; Banand, deuxième accessit. Toutes ces récompenses ont été décernées à l'unanimité.

**BASSON** : Concerto de Weber. Premier prix, M. Callet.

**HAUTBOIS** : Andante et allegro de Chrétien. Premier prix, M. Fossé; deuxième prix, M. Girard.

**CLARINETTE** : Solo de concert de Klose. Premier prix (unanimité), M. Bérard; deuxième prix (unanimité), M. Petitin; premier accessit (unanimité), M. Lashermes; deuxième accessit, M. Caudron.

Le jury, présidé par M. Gros, était composé de MM. Monnet, Denys, Poulet, Mornay, Sénée et Georges fils.

*Séance du soir*

**PIANO ÉLÉMENTAIRE** (classe de M<sup>lle</sup> Senocq et de M<sup>me</sup> Bonnet) : 1<sup>o</sup> Concerto de Dussek :

Premières mentions : M<sup>lles</sup> Durieux (M<sup>me</sup> Bonnet); Lagarde et Gonnet (M<sup>lle</sup> Senocq). Deuxième mention : M<sup>lle</sup> Bornez (M<sup>lle</sup> Senocq).

Troisième mention : M<sup>lle</sup> Louche (M<sup>lle</sup> Senocq).

**CLAVIER jeunes gens**, professeur M. Jemain. Morceau de concours : Sonate, Œuvre 13 de Hummel.

Première mention : M. Paul Rivier.

Troisième mention : M. Stortz.

**CLAVIER** (jeunes filles), classes de M<sup>me</sup> Bonnet et de M<sup>lle</sup> Senocq). Caprice, Œuvre 22 de Mendelssohn.

Premières mentions : M<sup>lles</sup> Poulet (unanimité, M<sup>me</sup> Bonnet); Guyot (M<sup>lle</sup> Senocq); Bal (M<sup>me</sup> Bonnet); Tronchon (M<sup>me</sup> Bonnet); Julhiet (M<sup>lle</sup> Senocq); Louis (M<sup>me</sup> Bonnet).

Deuxièmes mentions : M<sup>lles</sup> Deshayes (unanimité, M<sup>me</sup> Bonnet); Guyot (M<sup>lle</sup> Senocq); Bonfils (M<sup>lle</sup> Senocq); Prince (M<sup>lle</sup> Senocq).

Troisièmes mentions : M<sup>lles</sup> Jarry (M<sup>lle</sup> Senocq); Stogocki, Massard et Pourret, de la classe de M<sup>me</sup> Bonnet, et Gruel, élève de M<sup>lle</sup> Senocq.

Le jury était composé de MM. Gros, président; Aurand-Wirth, Grégory, Witkowsky, Neuville, Bonnet, Holstein, Laurent Rollandez.

**Mercredi 22 juillet (Théâtre des Célestins)**

**CLASSES SUPÉRIEURES DE VIOLON ET DE CHANT** (hommes et femmes) : 2<sup>e</sup> prix, M. Ricou, à l'unanimité (professeur M. Bay) et M. Reuchsel (prof. M. Bay); 1<sup>er</sup> accessits, M. Luca, à l'unanimité (prof. M. Lapret) et M. Vermare (prof. M. Lapret); 2<sup>e</sup> accessit, M. Bromet, à l'unanimité (prof. M. Lapret).

Le jury, présidé par M. Gros, se composait de MM. Vizontini, Guichardon, Rinuccini, Vanel, Rebatel, Vautier et Isaac.

**CLASSES DE CHANT** (hommes) : 1<sup>er</sup> prix, M. Mignet (prof. M. Crétin-Perny); 2<sup>e</sup> prix, M. Guillermin (prof. M. Jourdan-Savigny); 1<sup>er</sup> accessit, M. Solety-Carrière (prof. M. Crétin-Perny); 2<sup>e</sup> accessits, MM. Bonnefond et Labranche (prof. M. Crétin-Perny).

(Femmes) : 1<sup>er</sup> prix, M<sup>me</sup> Noé-Demure (prof. M. Ribes); 2<sup>e</sup> prix, M<sup>les</sup> Terrollion (prof. M. Crétin-Perny), Grange (prof. M<sup>me</sup> Mauvernay) et Dubois (prof. M. Crétin-Perny); 1<sup>er</sup> accessits, M<sup>me</sup> Bayon (prof. M<sup>me</sup> Mauvernay) et M<sup>lle</sup> Frère (prof. M. Crétin-Perny).

Le jury était composé de MM. Gros, Vizontini, Bourgeois, Beyle, Widor, Vignon, Rebatel, Mouet et Tremizal.

**Jeudi 23 juillet (Théâtre des Célestins)**

**DÉCLAMATION** (professeur M. Gerbert). — (Hommes) : 2<sup>e</sup> prix, MM. Escoffier et Castin; 1<sup>er</sup> accessits, MM. Dellevaux (unanimité), Holtzem et Durozat; 2<sup>e</sup> accessit, M. Boulard.

(Femmes) : 1<sup>er</sup> prix, M<sup>lle</sup> Charleux (unanimité); 2<sup>e</sup> prix, M<sup>lle</sup> Monier; 1<sup>er</sup> accessit, M<sup>lle</sup> Genty; 2<sup>e</sup> accessits, M<sup>lles</sup> Gras et Collet.

Le jury, présidé par M. Gros, se composait de MM. Vizontini, Lavigne, Chalmin, Nolot, Firmery et Monnet.

**Vendredi 24 juillet (Théâtre des Célestins)**

**PIANO SUPÉRIEUR** (professeur M. Jemain), (Hommes) : Pas de 1<sup>er</sup> prix, ni de 2<sup>e</sup> prix; 1<sup>er</sup> accessit, M. Odeyer; 2<sup>e</sup> accessit, M. Rivier. Morceau de concours : Sonate de Weber.

(Femmes) : 1<sup>er</sup> prix, M<sup>lles</sup> Chorrin et Guédenev; 2<sup>e</sup> prix, M<sup>lles</sup> Dusserre (unanimité), Pouillé et Labrame; 1<sup>er</sup> accessit : M<sup>lles</sup> Rabut et Mulhauser; 2<sup>e</sup> accessit, M<sup>lles</sup> Fraud, Phlippen et Forgues. Morceau de concours : Sonate passionnate, de Beethoven.

Membres du jury, MM. Gros, Vizontini, Trillat, Martin de Vitkowsky, Aurand-Wirth, Grégory, Laurent-Rollandez, Tremizal et Neuville.

(A suivre.)

## GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

### EMPRUNT 3 % OR 1896

De 400 Millions de francs Capital nominal

Affranchi à tout jamais de tout impôt russe

Avec intérêts payables à Paris, Saint-Petersbourg, Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, etc., etc.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 1911, il ne sera procédé ni au rachat ni à l'amortissement du présent Emprunt.

Cet emprunt est divisé en titres de :

1 Oblig. Fr. 500 cap. nom., rapportant Fr. 15 de rente	5 — Fr. 2.500 — — — — — Fr. 75 —
25 — Fr. 12.500 — — — — — Fr. 375 —	

On souscrit : **Mardi 28 Juillet**

chez **MM. de ROTHSCHILD Frères**  
21, rue Laffitte

Au prix de 92,30 %, soit Fr. 461,50  
par Obligation de 500 Fr. de capital nominal.

Jouissance du 1<sup>er</sup> Août 1896

PAYABLE COMME SUIT :

5 % en souscrivant . . . . .	Fr. 25	»
25 % à la répartition . . . . .	» 125	»
<b>32.30 %</b> le 10 octobre 1896 . . . . .	<b>Fr. 161.50</b>	} » 157 75
moins intérêts 1 <sup>er</sup> Novembre » . . . . .	3.75	
30 % le 20 Janvier 1897 . . . . .	» 150	»

Soit net par Obligation de 500 Fr. cap. nom. Fr. 457 75

Les libérations intégrales seront reçues après la répartition et seront décomptées à 1 1/2 % l'an, ce qui réduit le prix d'émission à 92 % net.

Des certificats provisoires munis du timbre français seront délivrés aux souscripteurs au moment de la répartition et seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs munis de coupons trimestriels dont le premier sera à l'échéance du 1<sup>er</sup> Février 1897.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le montant de l'émission, il sera fait une réduction proportionnelle.

(Déclaration faite au Timbre le 13 Juillet 1896.)

## Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### Vacances de 1896

## TRAIN DE PLAISIR LYON A GENÈVE

**ALLER.** — Départ de LYON, le 14 août, à 11 h. 25 soir; arrivée à Genève, le 15 août, à 4 h. 12 matin.

**RETOUR.** — Départ de GENEVE, le 16 août, 11 h. 25 soir; arrivée à Lyon, le 17 août, à 5 h. 2 matin.

**PRIX (aller et retour)**

2<sup>e</sup> Classe, 15 fr. - 3<sup>e</sup> Classe, 10 fr.

Des affiches feront connaître, avec les conditions du voyage, la date à partir de laquelle on pourra se procurer des billets pour ce train à prix réduits.

## LE CICÉRONE DE LYON

En vente partout 10 centimes

TRÉSOR DE LA BEAUTÉ

conservé par l'usage journalier du

NIVALIS DES ALPES

Préparé par S. EMIN, Parfumeur, à ALBERTVILLE (Savoie)

SE TROUVE CHEZ TOUTS LES COIFFEURS ET PARFUMEURS

## LA CLEMENTINE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie  
CAPITAL : 6 MILLIONS

Siège Social : 19, rue Monsigny, Paris

AGENCE GÉNÉRALE : Rue Bât-d'Argent, 7  
LYON

HENRI MARTIN, I. Directeur particulier

La Compagnie La Clémentine offre à ses assurés des garanties égales à celles des compagnies les plus renommées et à des conditions exceptionnellement avantageuses. Assure les bâtiments municipaux des villes de Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Le Havre, Arles, Avignon, Angers, Calais, Lille, Remiremont, etc., les Compagnies de Chemins de fer de l'Est et d'Orléans, les Compagnies des Docks, Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, Marseille, Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Lille, Nantes, Rouen, Saint-Nazaire, Amans et Dijon, les grands magasins du Bon-Marché, du Printemps, du Louvre, de la Belle Jardinière, de la Ville de Saint-Denis, la Société anonyme des établissements Caill, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée et le Crédit Foncier de France.

Les polices de La Clémentine sont acceptées par le Crédit Foncier de France. Des conditions exceptionnelles sont faites aux courtiers de la ville de Lyon et aux sous-agents du département. S'adresser à l'Agence spéciale, tous les jours, de 4 à 6 heures.

## CHANSON D'AMIS

A mon excellent ami François BONNET,  
directeur de la Chorale des Employés  
de la Soierie lyonnaise.

*J'ai vu tomber les étoiles filantes  
Et reparaitre une aube pâle encor.  
Réveillez-vous fanfares éclatantes  
Le jour est né dans la pourpre et dans l'or!  
Gloire au Soleil qui de ses rayons roses  
Vient embellir les charmes du printemps;  
Douce saison des lilas et des roses  
Trois fois salut! Comme on l'aime à vingt ans.*

*En avant! et vive la France!  
En avant! vive la gaieté!  
Nous sourions à l'espérance,  
Et nous chantons la liberté!*

*La route est large et l'horizon est vaste;  
C'est Dieu qui sert aujourd'hui le festin!  
Je sens l'émoi d'un cœur enthousiaste,  
Et je me grise aux parfums du matin!  
Eloignons-nous de ces villes maudites,  
Grimpons ensemble à la cime des monts  
Pour y cueillir les blanches marguerites  
Et respirer l'air pur à pleins poumons!*

*En avant! etc.*

*Suivons la pente et marchons vers la rive  
Où l'aubépine a blanchi les buissons;  
A nous l'écho joyeux qui nous arrive,  
A nous les fleurs, la vie et les chansons!  
Tout le village en passant nous acclame  
On applaudit au refrain répété,  
Et pour tous ceux qui n'ont pas froid dans l'âme,  
L'amour sourit où sourit la beauté!*

*En avant! etc.*

*Voici l'étape. A boire à tout le monde!  
Rafraichissons nos voix et nos bouquets;  
Et maintenant vite à la table ronde  
Gaîment dressée à l'ombre des bosquets  
Chassant au loin tristesses, douleurs vaines,  
Choquant le verre en mortels bienheureux,  
Comme le sang qui coule dans nos veines,  
Le vin de France est un vin généreux!*

*En avant! etc.*

*Mes chers amis, quand l'occident s'empourpre,  
C'est que le jour retourne à Jéovah;  
Il est venu dans l'or et dans la pourpre,  
C'est dans la pourpre et dans l'or qu'il s'en va!  
La mort, peut-être, est un pas dans la gloire,  
Ceux qui l'ont fait sont plus heureux que nous;  
N'allez donc pas moins chanter ni moins boire  
Si l'an prochain je manque au rendez-vous*

*En avant! etc.*

Pierre BRONDEL.

## FIGURES LYONNAISES

LE CHAT DE M<sup>me</sup> DURAND

M<sup>me</sup> Durand a un chat qu'elle a baptisé du nom de Kiki et qu'elle affectionne par-dessus tout. Kiki est malade, gravement malade; son état empire de plus en plus et fait craindre une catastrophe prochaine. En proie à une inquiétude profonde, M<sup>me</sup> Durand a prié sa vieille amie de venir la voir précipitamment pour essayer ensemble une dernière fois de conjurer le danger.

M<sup>me</sup> LAFONT (entrant chez M<sup>me</sup> Durand).  
— Eh! ben donc?... Et ce malade?... ça va

donc pas mieux?... A-t-y un peu dormi c'te nuit?

M<sup>me</sup> DURAND. — Y n'a pas fermé l'œil! Je l'y ai fait avaler ce matin une cuillerée de soupe, y l'a toute rendue... Mais enfin quoi ben t'est-ce qui peut ben avoir ce pauvre Kiki! quoi ben t'est-ce qui n'a pour n'être malade comme ça à rendre l'âme!

M<sup>me</sup> LAFONT. — Y peut avoir attrapé le bocon en fouillant avec son nez dans un siau d'équevilles ou squ'on aura jeté de la poison. Faut que ça soye ça, voyez-vous, à moins que ça soye une mauvaise engence qui lui z'aura fait manger des sales choses malpropres pour le faire mourir à bref délai, z'avant son heure dernière. Fcsez-lui donque prendre des pilules suisses. M<sup>me</sup> Peysson, la voisine qui reste en bas de chez moi et qui avait z'une grosse migraine en a pris. Elle m'a dit que ça l'avait fait revenir sur l'eau au bout de deux jours... Vous devriez voir à lui faire prendre de ces pilules..., tout de suite, faut pas tarder.

M<sup>me</sup> DURAND. — Je pourrais ben essayer, je vas aller lui en sarcher chez l'herborisse. (Kiki, pelotonné dans une corbeille garnie de coton, la tête entre ses pattes de devant, laisse échapper quelques cris plaintifs). — Entendez-le, ce pauvre mignon, comme y souffre (S'adressant à Kiki), Voui, mon loulou, voui mon petit, on te guérira... Veux-tu boire?... non?... tu veux pas?... un peu de lait?... hein?... rien qu'une cuillerée?... (à M<sup>me</sup> Lafont) M<sup>me</sup> Lafont, faites-moi donc passer la fiole du lait qu'est z'à côté le chelu, là-bas, vers l'armoire, que je lui en fasse prendre une cuillerée, à ce pauvre chéri.

M<sup>me</sup> Lafont passe à M<sup>me</sup> Durand la fiole demandée, et, à l'aide d'une cuiller, on introduit dans la gueule de Kiki quelques gouttes de lait. — Voyez-vous, ça l'air de le ravigoter, ce pauvre chéri; il est tout guilleret à l'heure d'â présent... Y va se lever... vous allez voir.

Kiki, couché sur le flanc, se tord dans les spasmes de l'agonie, agile ses pattes et passe de vie à trépas sous les yeux épouvanés de ces dames. — Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu! au secours! au secours! ah!... y ne bouge plus..., ça y est..., mon pauvre loulou..., le meilleur des toutous, la crème des chats..., c'est pas possible... Elle fond en larmes sur le corps inerte de Kiki, cependant que M<sup>me</sup> Lafont, debout et muette, figée dans une immobilité de statue la regarde faire. On voit le tableau. Il y a là un sujet digne de tenter le pinceau d'un peintre de genre.

M<sup>me</sup> LAFONT. — Eh! ben, que voulez-vous, y avait rien à faire.

M<sup>me</sup> DURAND. — Ah! vous êtes là, madame Lafont? Pardon, excuse, je m'en rappela plus, je suis si tellement entièrement à mon malheur que je perds la mémoire... Hein?... Eh! ben! c'est-y pas affreux?... non, mais c'est-y pas affreux?...

M<sup>me</sup> LAFONT. — On peut rien inventer de plus si tellement affreux... Mais faut pas vous mettre au lit, vous, à votre tour. Ça

## LE CACAO FOUREY-GALLAND

LYON : 18, Rue Paul-Chenavard (anciennement Rue Saint-Pierre). — PARIS, VICHY.

avec son BEURRE NATUREL dénommé Cacao de Santé, ne coûte que 2 fr., le paquet de 16 déjeuners, 13 centimes la grande tasse.

sert à rien de gémir, c'est pas ce qui le fera revenir.

M<sup>me</sup> DURAND. — Ah ! je sais ben que ça le fera pas revenir, mais je peux pas me retenir. Pensez donc, je n'avais plus que lui z'au monde. Y va me manquer. Dire qu'y a pas vingt-quatre heures y se portait comme un charme, et que le voilà maintenant z'étendu pour toujours comme un cadavre sans vie dans le tombeau de l'éternité ! .. Voui Kiki, voui mon chou, mon trésor, y faut nous séparer... T'es mort dignement, sans avoir quoi que ça soye à te reprocher, avec la conscience d'un chat qu'a toujours fait son devoir et son droit chemin z'envers ses semblables. Dors tranquille, maintenant... Si j'ai z'été quéquefois t'injuste envers toi, mon vieux Kiki, tu me pardonneras, parce que je t'ai z'aimé de toutes les forces d'un amour ardent z'et sans tache.

M<sup>me</sup> LAFONT (*fatiguée par ce discours*). — Amen !

M<sup>me</sup> DURAND. — Non, pas encore, laissez-moi me vider ce que j'ai dedans la tête, ça me fait du bien... Voui, mon Kiki, voui, mon amour, voui, mon mignon, laissez-moi z'arroser ton pauvre corps de cadavre avec toutes les larmes de mes yeux. Je sais ben que ça te fera pas revenir, mais ça pourra te faire voir comme quoi je te regrette et comme quoi je t'ai z'aimé. (*A M<sup>me</sup> Lafont*) : C'te fois, vous pouvez dire *amen* ; j'en ai assez, l'émotion me coupe les bras et les jambes : je peux plus parler.

M<sup>me</sup> LAFONT. — Vous allez vous mettre au lit, vous allez voir que vous allez vous mettre au lit, vous aussi. Faut pas se faire tant de bile que ça, nous sommes tous mortels, les chats comme tout le monde ; y faut ben qu'y n'en meure pour faire la place aux autres qui viennent, que diable !

M<sup>me</sup> DURAND. — Ben voui, certainement, mais il est mort trop tôt ; j'aurais voulu m'en aller avant lui.

M<sup>me</sup> LAFONT. — Ça vous y serait peut-être ben arrivé si vous lui aviez fait avaler tout de suite les pilules que je vous ai dit.

(*L'enterrement au prochain numéro.*)

Jules TAIRIG.

## PAR CI, PAR LA !

A quelle pensée pouvait bien obéir Rainalairivony en écrivant la lettre d'appel à la soumission, publiée le lendemain de sa mort par la presse quotidienne.

Écrit avec un sentiment des plus louables et dans une forme des plus correctes, ce message se comprendrait d'un Ménélick quelconque, d'un homme qui s'est frotté longuement à la civilisation européenne et qui cherche chaque jour à implanter dans ses états nos coutumes, nos modes et nos usages ; mais de la part d'un Rainalairivony qui a toujours tenu le peuple malgache dans l'abrutissement le

plus profond et la plus complète ignorance des mœurs occidentales, et qui n'était lui-même, en somme, qu'un demi-sauvage, on s'explique difficilement une pareille docilité.

L'homme, que le Gouvernement a été obligé de déporter, d'envoyer en exil sur la terre algérienne, qui a toujours montré l'hostilité la plus grande et la trahison la plus flagrante vis-à-vis de la France ; aurait été pris de remords dans sa solitude et n'aurait demandé qu'à devenir notre ami le plus sincère ?

Allons donc ! La farce est trop grossière.

Cet ancien ministre, ce sauvage ne se réjouissait qu'à la nouvelle de quelque révolte de hovas et la mort de nombreux français. Il n'avait pas perdu tout espoir de nous voir quitter Madagascar, par la force des armes que nos bons voisins d'Outre-Manche fournissent à nos ennemis, et aussi décimés et anéantis par la fièvre et les maladies de son pernicieux pays.

Le loup ne peut pas devenir agneau, lors même qu'on l'engraisse avec un soin jaloux, et qu'on a pour lui les plus douces prévenances ; du moment qu'on lui a arraché les dents et mis dans l'impossibilité de mordre !

A la disparition de Rainalairivony, je trouve étrange qu'on cherche à lui créer une légende de pacificateur et qu'on en parle presque avec des regrets, en fidèle sujet. C'est trop vite oublier nos malheureux soldats qui ont payé de leur vie la conquête de Madagascar et dont les ossements bordent encore les routes de la grande île africaine.

\*\*\*

Quand paraîtront ces lignes nous aurons été honorés de la visite de Li-Hung-Tchang, l'ex-vice-roi de Petchili pour la réception duquel une somme de vingt mille francs a été votée.

Je ne vois pas bien ce que Lyon va retirer de ce « vieux farceur », comme l'ont si justement dénommé nos confrères parisiens et au risque de passer pour un empêchement de danser en ronds, je n'éprouve qu'un enthousiasme très froid pour le diplomate chinois qui promène depuis un mois sa queue et ses boutons de cristal dans les principales capitales.

Je me méfie de tous ces personnages exotiques qui, chez eux, ne se gênent guère pour montrer leur haine de l'occidental et qui viennent s'exhiber ensuite dans un but que personne ne connaît et qui doit, paraît-il, être tenu secret.

Maurice P\*\*\*.

## UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Manufacture de Pianos

# AURAND-WIRTH & C<sup>ie</sup>

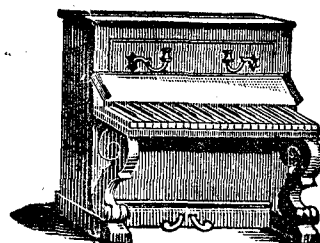
MAGASINS DE VENTE ET LOCATION (ENTRESOL)

LYON — Rue de la République, 48 — LYON

USINE A MONPLAISIR

BREVETS & MÉDAILLES D'OR, Fournisseurs du Conservatoire

VENTE  
au Comptant et à Terme



LOCATIONS  
à Prix divers suivant modèles

OCCASIONS GARANTIES

PLEYEL, ÉRARD, GAVEAU, etc.

HARMONIUMS

des principaux facteurs

Echanges et Accords

ATELIERS SPÉCIAUX DE RÉPARATIONS



## OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au pinceau tous objets

Très facile à faire par tout le monde et très utile dans toutes les maisons.

LA BOTE COMPLETE : 2 FRANCS

Par correspondance, ajouter 0 fr. 20

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, LYON



Demande z partout

# LE THÉ DES MANDARINS

Qualité Supérieure

POUR ACHETER des  
**PRESSOIRS**

**FOUDRES**

**CUVES**

En chêne de Bourgogne de 1<sup>er</sup> Choix

BIEN SEC d'une fabrication très soignée et d'un bon fonctionnement garanti. Demander tarifs et renseignements et visiter les magasins de

**V. VERMOREL**

CONSTRUCTEUR

A VILLEFRANCHE (Rhône)

**L'ÉCLATANT**  
VERNIS

POUR

**Chapeaux de Paille**

Ce vernis couvre en une seule couche les Bois, Malles, Cornes, Cuirs, Verres, Pailles, Métaux, Osier, Parapluies, Cannes, etc.

**AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE**

12, Rue Confort, 12, LYON

**Plus d'Essences! Plus de Benzines!  
Plus d'Odeurs désagréables!**

**L'ORÉODOXINE** est propre à enlever sur les étoffes de toutes sortes, noires et de couleurs, telles que lainages, soieries, velours, ornements d'église, tapis, moquettes, carpettes, tapis de tables et toutes étoffes d'ameublement, tapisseries, draps, feutres, toutes les taches de quelque nature qu'elles soient. Elle ne laisse pas d'odeur, ravive les couleurs défraîchies et redonne aux tissus fanés le lustre et l'aspect du neuf.

**L'ORÉODOXINE** est le produit par excellence, bien supérieur à toutes les benzines et essences; elle a l'immense avantage de ne laisser aucune odeur, et sa composition possède toutes les qualités de l'*oréodora*, grand et beau palmier des Antilles, qui est un des produits naturels est plus appréciés par les habitants des tropiques.

**L'ORÉODOXINE**, ainsi dénommée à cause de ses propriétés similaires au suc de l'*oréodora*, est le fruit de longues recherches. Elle sera l'auxiliaire indispensable des familles qui comprennent largement les principes d'économie domestique et de propreté.

Prix du flacon; 1 fr. 25; par correspondance ajouter 0,60 cent.

Dépôt général: Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

## JEUNE FEMME

Renée de Montyle était mariée depuis quelques années seulement. Intelligente et jolie, à tous les hommes remarquables, elle ouvrait les portes de son salon, et de cette manière était parvenue à se créer une élite, au milieu de laquelle elle se plaisait. Les sciences comme les lettres la captivaient; jadis étant jeune fille encore, elle avait écrit des poésies délicieuses qui, imprimées à un nombre d'exemplaires restreint, avaient été distribuées aux plus estimées de ses connaissances. Depuis son mariage, chaque fois qu'on lui conseillait de rimer, elle répondait qu'elle n'avait pas de temps, sa famille et son mari l'occupaient trop. Pour écrire, il faut posséder la tranquillité intérieure; elle avait des obligations mondaines qui lui prenaient des minutes précieuses, elle avait des enfants, que jamais à son avis, elle ne soignait assez.

A dix-huit ans, elle avait épousé Georges de Montyle, parce qu'il a demandé, parce que c'était un cavalier fort brillant et parce qu'elle avait un peu de sympathie pour lui. Ainsi qu'à la plupart des jeunes filles, le mariage lui apparaissait comme l'ère de la liberté, comme le seul moyen de se soustraire à la tutelle familiale. Mais elle était romanesque, sensible et douce. L'excitation qu'avait produit l'avènement d'une vie nouvelle, les émotions inconnues, les allures de son mari, le succès dont il jouissait auprès des femmes, avaient fait naître en son cœur une passion étrange et violente. Dès les premiers symptômes d'émancipation, alors que l'époux avait semblé vouloir se soustraire à ses caresses, elle avait développé toutes les ressources de sa rouerie, avait lutté aprement et discrètement pour le conserver.

Son amour toujours menacé, jamais n'avait eu de période calme. Il était composé de douleur et d'exaspération. Autant qu'elle le pouvait, elle arrachait de la bouche de l'homme aimé, des serments éternels, mais elle ne les croyait point. Non qu'elle fut sûre de la trahison de Georges, elle la supposait, elle la sentait. Elle n'aurait pas préféré la certitude au doute, cependant comme au fond de notre être, le désir de ne point souffrir est inné, elle souhaitait parfois de savoir. Son mari, pour elle était charmant, trop charmant puisqu'elle l'adorait, et puisqu'elle croyait à l'égal d'un danger, les tête-à-tête devant tous avec une femme quelque peu séduisante. Il avait tant de succès; il était si bien! Comment lui résister? Elle comprenait qu'il plut, car elle était esclave; elle ne pardonnait pas à celles qu'il captivait.

Georges de Montyle était un homme aimable en effet, et qui possédait de réelles qualités pour plaire. C'était l'impression plutôt, que l'on ressentait près de lui, dès l'abord, car cette impression disparaissait à la suite de quelques minutes de réflexion.

Ni son intelligence, ni sa sensibilité, ni ses manières n'auraient charmé si elles avaient été seules; leur ensemble formait une harmonie, et ce devait être cette harmonie qui entraînait. Il n'était pas beau, ses yeux noirs et perçants vulgaires étaient à peine dignes d'attention; en toute sa personne, une simplicité qui paraissait affectée souvent. Auditeur au Conseil d'Etat, il ne cachait point son ambition, et toutes les bouches s'accordaient à dire, qu'il avait un bel avenir. Afin d'arriver, il avait épousé Renée qui était très riche; mais ses aventures galantes embarrassaient un peu sa route.

La jeune femme, avec ses craintes et ses continuel soupçons n'était pas heureuse. Ses lèvres souriaient, elle n'adressait jamais un mot de reproche à Georges, — elle possédait trop le tact indispensable aux relations sentimentales pour cela, — mais elle versait en secret des larmes amères. Etant de ces cœurs qui n'ont en leur existence qu'une grande passion, elle rêvait la pauvreté, le travail avec son ami. Ils étaient si rarement ensemble! Et, comment l'interroger sans le blesser? Sa délicatesse native, d'ailleurs se refusait aux bassesses; elle était de celles qui meurent en souriant, alors que leur âme est dévorée d'angoisse. Puis, pourquoi donc aimait-elle? N'est-il pas ridicule d'aimer en un siècle de scepticisme?

Au commencement de l'été, vers l'époque où tous les ans elle avait l'habitude de se rendre quinze jours chez sa mère, elle crut remarquer à de très petits indices des dérangements sérieux dans la conduite de Georges. Elle le surveilla, ne mit pas assez de précautions sans doute en ses investigations, car il s'en aperçut. Ne pas partir aurait été avouer ses soupçons, s'en aller en cet instant c'était accepter un long calvaire de souffrance.

La veille de son départ, elle entra donc, tandis qu'il travaillait, dans son cabinet, et se mettant à ses genoux:

— Georges, vous savez comme je vous aime, n'est-ce pas? Au cours de mon absence, ayez pitié de moi, mon ami.

— Vraiment Renée, je ne sais...

— Je ne vous adresse aucun reproche, ne m'oubliez pas.

Elle saisit ses mains, les emprisonna dans les siennes, les baisa.

— Vous n'êtes pas toujours fidèle, je le sais; je vous pardonne. Votre nature est ainsi. Ne soyez pas fidèle, puisque cela vous est trop difficile, mais ne soyez pas inconstant non plus.

Il avait dégagé ses mains, et, très ému, caressait ses cheveux, plongeait ses regards dans les yeux humides de larmes.

— Ma chère Renée, personne ne me fera vous oublier. Je vous écrirai aussi souvent que mes occupations me le permettront; mais relevez-vous, vous me peinez ainsi.

Elle eut un geste, puis tendant ses lèvres afin qu'il posât les siennes sur elles:

— Vous me promettez de m'écrire?

- Je vous le promets.
- Et de ne pas m'oublier ?
- Je vous le promets, mon amour.

La jeune femme partit pleine de tristesse, assez tranquille. Elle écrivait à son mari des lettres exquises, dans lesquelles elle mettait sa tendresse et sa grâce, pour qu'il sentit son fantôme près de lui. Ecrire, d'ailleurs, était au château de sa mère son unique occupation. Ses enfants, par un retour de faiblesse inexplicable, quand elle était loin leur père, ne l'intéressaient plus. Ils s'amusaient dans le parc, sous la surveillance de leur grand-mère ou de leur gouvernante, tandis qu'elle restait dans sa chambre à rêver. Elle ne vivait point, durant ces heures de solitude; le principe de son existence était quelque part, là-bas, elle ignorait l'endroit exact. A certains jours, elle était plus triste qu'à l'ordinaire, soit qu'elle eut reçu une froide réponse à des pages brûlantes, soit que ses soupçons fussent simplement éveillés. Les amants sont parfois en leur être intime remués et sans qu'ils aient aucune donnée positive, sans qu'ils puissent motiver leur tristesse, ils souffrent.

M<sup>me</sup> de Montyle était dans un état de dépression semblable quand il lui arriva une lettre anonyme la renseignant sur la conduite de son mari. Il rencontrait partout l'une de ses amies, Geneviève de Lacapeyle, il l'aimait. On en causait en tous les salons, on la plaignait. Elle chercha parmi les femmes qui l'enviaient celle qui avait écrit ces lignes; ne trouvant pas, elle plaça la lettre dans son secrétaire.

Des phrases lui revenaient à la mémoire, brûlaient son cœur comme un fer rouge. Hélas ! il jouissait de sa liberté. Ne le lui avait-elle pas permis, ou plutôt ne l'avait-elle pas averti qu'elle savait comment il agirait, et les paroles dites en partant ne lui avaient-elles pas accordé une entière franchise d'allures ? La lettre disait qu'il aimait Geneviève, elle insistait sur ce point. Elle la relut avec attention. Sa jalousie qui fermentait s'éveilla torturante. Il ne l'aimait plus ! Elle sonda l'infini de ces mots. Puis, à travers des angoisses, des moments de honte, de faiblesse, elle résolut de prendre des renseignements précis. De tous côtés, ils arrivèrent, accablants. Alors, sans réfléchir davantage, elle quitta sa mère, prête à demander le divorce et à se sauver de la maison si elle ne pouvait l'obtenir.

(A suivre.)

Emile BESSE.

## LIBRE CHRONIQUE

### ROUGE ET JAUNE

Un beau feu d'artifice, c'est d'être magnanime ! s'écriait lyriquement, jadis, le barde Belmontet, en un de ces *ténias*, auprès desquels les vers de Hugo rampent comme des infiniment petits.

C'est pour n'avoir pas médité suffisamment la profondeur de cet alexandrin fameux que M. Calvignac, maire de Carmaux, a célébré le 14 juillet sur la paille humide du *violon* municipal. (La « paille » d'un « violon » ! es-tu content de la hardiesse de l'image, ô Belmontet ?)

Donc, le citoyen-maire Calvignac, ayant rayé du calendrier carmausin la fête nationale du 14 juillet, interdit au Cercle républicain de sa commune d'allumer aucun pétard, fusée, ou flamme de Bengale, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille, ces manifestations devant être réservées pour exalter le 18 mars, en attendant le « chambardement général » précurseur de l'aurore des temps nouveaux.

Nonobstant cette prohibition, les membres du Cercle persistant dans leur résolution subversive, firent élever une estrade, en forme de balcon, accoté contre le local de leurs réunions — la voie publique leur étant refusée — et poussèrent la rébellion et l'incivisme jusqu'à y faire jouer la *Marseillaise*, au lieu de la *Carmagnole* et de la *Ravachole*, seuls chants nationaux tolérés par l'autocrate Calvignac dans les limites de son omnipotence.

Ceint de son écharpe, ce Maire homérique entreprit aussitôt de faire démolir — par deux gardes-champêtres assistés de quelques compagnons requis à cet effet — l'insolente charpente où se dressait, comme un défi, la carcasse du feu d'artifice projeté envers et contre lui ; lorsque survint un commissaire de police, aussi écharpé que « l'empêcheur de fêter nationalement en rond » et qui le fit appréhender par la gendarmerie, pour insultes au gouvernement et à ses représentants légaux.

Sur ce, le feu d'artifice perturbateur fût tiré quand même et illumina de ses lueurs narquoises le sombre cachot où gisait Calvignac, le martyr de la bonne cause, qui a pour la liberté des entrailles de *Maire*.

\*\*\*

Autres pays, autres mœurs : Li-Hung-Chang — en remettant au Président de la République les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire (oh, combien !) -- lui a déclaré, en chinois, que la France est le pays le plus ancien et le plus civilisé d'Europe

Et pour lui prouver que la Chine n'est pas en reste de civilisation avec nous et possède nos bons auteurs, ce vénérable magot ne tarda pas à rééditer, *coram populo*, certaine nouvelle de Gustave Droz, dans laquelle le spirituel auteur parle d'un bruit qui n'est pas celui d'une chaise qui



## GAVOTTE-LUCIE

L'éditeur Fromont vient de publier *Gavotte-Lucie*, une œuvre charmante de SAINT-GEORGES D'ESTREZ.

La Gavotte est dédiée à M<sup>lle</sup> Lucie Faure, qui a bien voulu l'agréer, et elle est écrite pour piano. — C'est une œuvre d'un rythme gracieux, facile et d'un caractère agréablement archaïque. Elle porte l'inspiration du temps joyeux de nos aïeules.

M. Saint-Georges d'Estrez n'en est pas à son coup d'essai. Nous avons eu de lui plusieurs compositions véritablement charmantes.



7<sup>e</sup> ANNEE

## LA REVUE DU FOYER

Journal hebdomadaire paraissant le Samedi  
ARTS - SCIENCES - LITTÉRATURE  
12 Pages de Texte

Contenant des articles d'Actualité, de Littérature, d'Arts, de Théâtres, etc. Ce Journal, pouvant être lu dans toutes les familles, organise chaque semaine des concours où les vainqueurs obtiennent de primes intéressantes et variées.

Prix du Numéro : 10 Centimes

ABONNEMENTS  
LYON et départements limitrophes . . . . . 6 fr.  
Départements non limitrophes . . . . . 7 fr.  
Etranger . . . . . 8 fr.

ADMINISTRATION : Lyon, 14, rue Confort  
RÉDACTION : Lyon, 49, quai Tilsitt  
PARIS : rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

## CADEAU A NOS LECTEURS

Tout lecteur de notre journal qui enverra son adresse à M. RENÉ GODFROY, éditeur, 3, rue de Provence, à Paris, recevra par retour du courrier, *gratis et franco*, le superbe **Album des Vieilles Chansons françaises**, recueillies, transcrites pour piano et harmonisées par M. HENRY EYMIEU, officier d'Académie, rédacteur au **Paris-Piano**, à la **Quinzaine**, au **Monde Musical** à la **Libre Critique**.

Cet album est vendu partout 3 francs net.

Pour tous frais de port, d'emballage et d'envoi, joindre à la lettre de demande 6 timbres-poste de 15 centimes.

Tous les pianistes, tous les chanteurs, tous les artistes, tous les collectionneurs, voudront recevoir l'**Album des Vieilles Chansons françaises**.

LE LIVRE D'OR de l'Exposition Universelle  
de Lyon 1894

AGENCE FOURNIER, rue Confort, 14, LYON

## LA KAOLINE

### COULEUR A LA COLLE

Peinture chimique, sèche, hydraulique

La Kaoline est la seule peinture pour murs, papiers, bois, vieux murs peints, etc., qui puisse remplacer supérieurement la chaux et la peinture à la colle ordinaire, dont l'emploi offre généralement tant de défauts dans l'exercice des badigeonnages.

La Kaoline est de treize couleurs différentes; son emploi est facile, elle ne s'écaille pas et ne déteint jamais. Les nuances les plus pures, les plus douces, sont obtenues sans ondée et l'on peut faire sur le fond: filets, champs étrusques, bordures, ornements, en un mot obtenir une décoration.

Le paquet de Kaoline de 2 k. 500 est suffisant pour peindre en deux couches 50 mètres carrés de matériaux indiqués plus haut. Prix du paquet: 2 fr. 25. Par correspondance ajouter 0,60 cent. par paquet.

Envoi franco de la carte des diverses teintes: **Aux Petits Docks du Commerce, 12, Rue Confort, LYON**

TRAITEMENT & GUÉRISON  
**DU DIABÈTE**  
et des **DYSPEPSIES**  
Par la Solution **LAVOCAT**  
83, rue Thomassin, Lyon  
et dans toutes les Pharmacies  
Prix: 3 francs

## LE VÉLO-EMAIL

est recherché par tous les cyclistes amoureux de leur machine; car, si vieille qu'elle soit, ce vernis lui rend le brillant et la nouveauté de sa prime jeunesse.

Nouvelle fontaine de Jouvence, le *Vélo-Email* est la providence des jeunes et vieilles bicyclettes. Se vend en flacons de 1 fr. 50. Par correspondance 2 fr. 10.

**Aux Petits Docks du Commerce**  
12, rue Confort, LYON.

## VITICULTEURS

Demandez le nouveau greffoir Douris, breveté s. g. d. g., à lame cintrée et renversé et permettant de faire toutes les coupes régulières et légèrement creuses, point capital pour la réussite des greffes. — Prix: 3 fr.; par correspondance ajouter 0 fr. 10.

**Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.**

## Agence de Publicité Fournier

14, Rue Confort, 14

PUBLICITÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Correspondant de l'Agence HAVAS

grince sur le parquet, ni celui... j'entends un de ces bruits fort naturels d'ailleurs, mais toujours gênants pour leur auteur.

Ce bruit, il existe même en Chine, car par deux fois le vice-roi en a donné hier en public officiel un échantillon. Nous cherchons le mot... un échantillon d'artillerie humaine, témoignant que le haricot est un légume aussi bien connu des Chinois que du *Pétomane* lui-même.

Ce qui permit à M. Félix Faure de répondre avec infiniment de bonne grâce à l'orange vice-roi du Pet...-Chili: « Vous en avez non seulement l'air, mais aussi la chanson; et vous auriez tort de vous gêner, puisque la Scinc est munie de parapets. »

Et le jaune personnage, rentré le soir au Grand-Hôtel, écrivait de sa meilleure encre de Chine à sa fidèle épouse, ce poétique billet imité de l'auguste message du roi d'Espagne, dans *Ruy-Blas*, à S. M. Marie de Neubourg:

Madame,

Il fait un froid de loup et j'ai lâché six vents.

FRANC-SILLON.

## BIBLIOGRAPHIE

### LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du n° 2052, du 25 juillet 1896

Chroniques: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — *De Marseille à Madagascar*, par H. Mager. — *Semaine scientifique*, par H. Servet de Bonnières. — *Salon de 1896*, par O. Merson. — *Faites vos malles*, par G. Tomel. — *Sport, Vélocipédie*, etc.

Nouvelle: *Courrier de France*, par D. Massé.

Explication des Gravures, Echechs, Rébus, Récréations de la famille, Revue Comique, Bibliographie.

En cours de publication: *Madame Carignan*, roman de M. Maurice Lefèvre. — Illustrations de M. Parys.

### L'AMI DU CHANTEUR

Rédacteur en chef: Henry Hazart

Sommaire du 17 juillet 1896

*Fais-toi vétérinaire*, monologue, par J. Pétreaux. — *Silhouettes*: Eugénie Laugé. — *Visites*, chanson de M. Armand Halleux. — *Un Pasticheur*. — *La Gamme de l'Amour*, par Aurélien Scholl. — *Les Acomptes de l'Amour*. — *L'Ami du Régiment*, chanson martiale, paroles de J.-M.-G. Antourville, musique de H. Portelette. — *Notre Cidre*, chanson par Jules Heurtel. — *Chronique de la Chanson*. — *Théâtre de Société*. — *Histoire de la Chanson moderne*: L'Assassinat du député Féraud.

Le Numéro: Dix centimes; Abonnements: un an: 6 francs; six mois: 3 fr. 50. H. Geffroy, éditeur, boulevard Saint-Germain, 222, Paris.

### LA SAISON

Le meilleur des journaux de modes est celui qui est clair, pratique, bien rédigé, celui qui, tout en s'attachant à rendre sa

partie littéraire intéressante et variée, ne lui donne pas un développement excessif au détriment de la partie technique. Il en est peu qui possèdent ces qualités: nous n'en connaissons, à vrai dire, qu'un seul et c'est *La Saison*. Cette très artistique publication a, selon nous, atteint la perfection en son genre.

N. B. — *La Saison* qui, soit dit en passant, est le meilleur marché des journaux de modes (8 francs par an), est éditée par MM. J. Lebègue, 30, rue de Lille, Paris, lesquels, à notre prière, ont bien voulu s'engager à adresser gratuitement et franco un numéro d'essai à celles de nos lectrices qui leur en feront la demande.

## LA PHOTOGRAPHIE VIVANTE

PAR LE CINÉMATOGRAPHE "LUMIÈRE"

1, rue de la République, (près du Grand-Théâtre)

Voici la liste des scènes qui seront projetées:

**Leçon d'escrime: Le Salut.**  
**Baignade de Nègres.**  
**La Cavalcade de Lyon: Les Abyssins.**  
**Leçon d'escrime: L'Assaut.**  
**Char de la Soierie (Cavalcade).**  
**Jury de Peinture.**

Les séances ont lieu tous les jours de 2 heures à minuit et de 10 heures à minuit les dimanches et fêtes.

Prix d'entrée: 0,50 centimes

## CONCERTS-BELLECOUR

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, concert. — Mardis et vendredis, grande fête artistique. Orchestre sous la direction de M. Ch. Kiemlé.

## CONCERT DE L'HORLOGE

Cours Lafayette, 137 à 145. M. Bonhomme, directeur.

Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié. Matinées, Dimanches et fêtes, à 2 heures.

## Revue Financière Hebdomadaire

Les allures du marché ne se sont pas modifiées, elles demeurent fermes malgré la pénurie des affaires.

D'une séance à l'autre nous retrouvons le 3 0/0 à 101,85 au lieu de 101,82 et le 3 1/2 0/0 à 105,90 au lieu de 105,85.

Nos sociétés de crédit sont sans changement notable. Le Crédit Foncier à 653, le Crédit Lyonnais à 782, le Comptoir National d'Escompte à 585 et la Société Générale à 510.

Les Chemins français n'ont pas varié.

Le Suez recule à 3416.

Les fonds étrangers clôturent: l'Italien à 88, l'Extérieure à 64 1/16, le Turc à 20,30. Le Russe 3 0/0 cote 93,70 et le 3 1/2 0/0 100,90.

Le Serbe 4 0/0 à 69 et le Roumain 4 0/0 à 8 1/10 sont fermement tenus.

On annonce pour le 28 juillet un nouvel emprunt russe 3 0/0 1896 de 400 millions qui sera émis en France par la maison de Rothschild, au prix de 92 fr. 30 0/0 soit 461 fr. 50 par obligations, jouissance 1<sup>er</sup> août. Cet emprunt est affranchi à tout jamais de tout impôt russe et il est garanti contre les conversions ou remboursement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1911. On souscrit dès à présent par correspondance.

Le Propriétaire-Gérant, V. FOURNIER.